

Conseil communal Rue du Grand Pré 25 1299 Crans

## **AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL**

## CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil aura lieu le :

## LUNDI 23 juin 2025 à 20h, à la salle communale

## **ORDRE DU JOUR:**

- 1. Appel
- 2. PV de la séance du 12 mai 2025
- 3. Approbation de l'ordre du jour
- 4. Communications du bureau du Conseil
- 5. Communications de la Municipalité
- Préavis Rapports des commissions 6.

Préavis Nº 42/25 - Comptes 2024

Préavis Nº 39/25 – Rapport de gestion 2024

(CoGest; Municipalité) Préavis Nº 41/25 – Demande d'un crédit de 360'000 CHF (TTC) en vue de financer des travaux de sécurisation aux

abords de l'école

(CoTrvx ; CoFin ; M. Y.Rueff)

(CoFin; Mme J.Pini)

Préavis Nº 43/25 – Demande d'un crédit de 98'915 CHF (TTC) en vue de financer les travaux de réfection du collecteur de concentration E.C. au niveau du port (CoTrvx; M. B.Henrioux)

7. **Élections statutaires – Commissions permanentes** 

Finances (2/7 membres) – Gestion (1/5 membres) – Travaux (1/5 membres)

Élection complémentaire d'un membre de la commission de recours en matière d'impôts

Initiatives, dépôt de motions, postulats 8.

Sans objet

- Associations intercommunales Rapports des délégués APEJ, SITSE, POLICE, ORPC, SDIS, Région Nyon 9.
- 10. Élections statutaires – Bureau du Conseil

Élection du Président – Élection du 1er Vice-président – Élection du 2e Vice-président

Élection des Scrutateurs (2) et des Scrutateurs suppléants (2)

11. Divers et propositions individuelles

À l'issue de la séance, les membres du Conseil sont invités au traditionnel apéritif gracieusement offert par la Municipalité.

Les absences doivent être excusées avant la séance, par écrit ou à l'adresse conseil@cransvd.ch

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous adressons Mesdames, Messieurs, nos plus cordiaux messages.

Le président :

La secrétaire :

Henri BOSSERT

Fabienne VIONNET

Toutes communications sont à adresser à : conseil@cransvd.ch